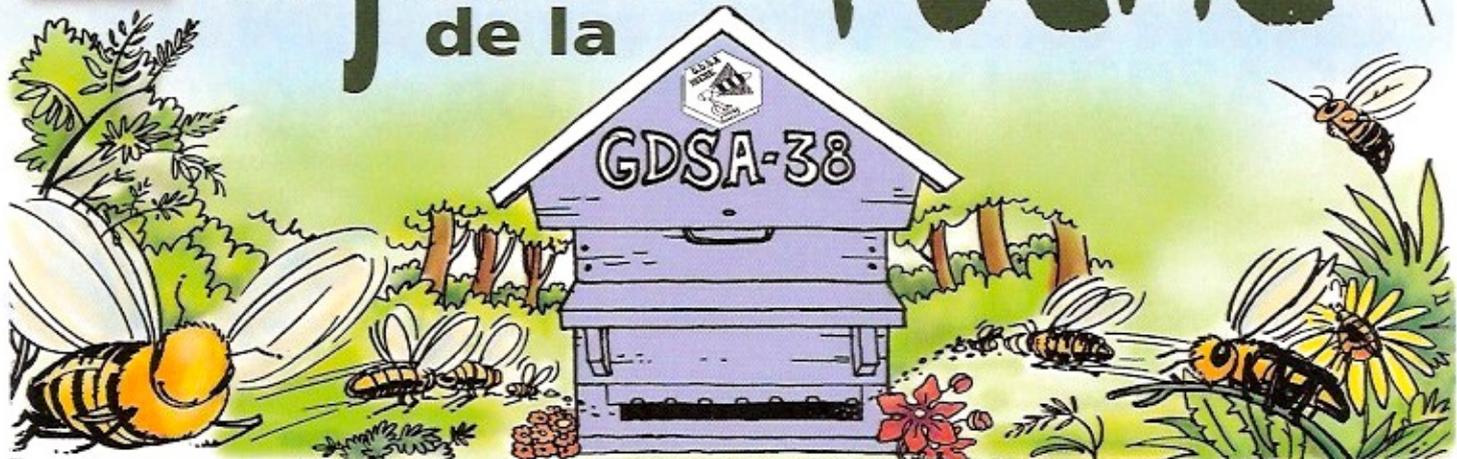


Hiver  
2019  
2020

# Le journal ruche de la



**GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DE L'ISÈRE — SECTION APICOLE**

145 Espace Trois Fontaines - 38140 Rives - Tél : 09 74 50 85 85

## Editorial

### Un désagréable souvenir



Une année apicole se termine, elle nous laisse un désagréable souvenir. En mai juin des colonies sont mortes de faim, fin juin et juillet ont permis pour ceux qui sont en montagne ou proche des forêts de châtaigniers de faire une récolte, pour les autres ils ont souvent utilisé plus de produits de nourrissage qu'ils n'ont récolté de miel.

Côté sanitaire, si le Thiaclopride, un néonicotinoïde vient d'être interdit, la modification de l'évaluation des pesticides vient d'être rejetée. Pourtant les scientifiques, l'ANSES, l'EFSA et le parlement Européen réclament une nouvelle méthode d'évaluation qui permettrait de bannir les pesticides dangereux pour les pollinisateurs.

Enfin le varroa est de plus en plus un ennemi redoutable pour nos abeilles, il nous faudra en 2020 être encore plus vigilant pour limiter son développement. Malgré tout, nous vous souhaitons d'excellente fête de fin d'année en famille, et une très belle saison apicole 2020.

**Claude Delaire, Bernard Verneyre**  
co-présidents du GDSA38

## Le GDSA votre allié sanitaire



### De nouvelles méthodes de lutte contre varroa destructor

Jamais peut-être la situation des apiculteurs n'aura été aussi difficile. Et les menaces sur nos ruches aussi importantes. Aux mortalités non expliquées, s'ajoutent désormais une virulence accrue du varroa, le développement du frelon asiatique, l'arrivée possible d'Aethina tumida et des foyers de loque américaine dans le département. Difficile de vivre sa passion de l'abeille ou de vivre de son métier.

### La santé de l'abeille

Face à ces dangers sanitaires nous avons la chance en Isère d'avoir un Groupement de défense sanitaire apicole auquel adhère la quasi-totalité des apiculteurs du département soit plus de 2500.

Ses missions sont nombreuses : Concernant les dangers cités, le GDSA assure une veille sanitaire et la relaie auprès des apiculteurs.

Il programme la lutte contre le frelon asiatique et le varroa.

Il donne accès aux apiculteurs à un panel de traitements contre la varroase, en conseillant

ceux dont les tests d'efficacité sont les meilleurs. Sachant qu'aucun n'est efficace à 100 %

Il fait connaître de nouvelles méthodes de lutttes limitant et complétant l'usage des médicaments, les relaie dans les syndicats avec des formations comme le traitement à l'acide oxalique ou la destruction de couvain par exemple.

Enfin son réseau de 33 Techniciens sanitaires apicoles conseille les apiculteurs pour de bonnes pratiques sanitaires limitant l'apparition ou le développement des maladies.

En cela, l'exemple de l'Oisans ( voir page 4 ) est parlant. Grâce au GDSA un foyer de loque américaine a été détecté et des mesures prises pour contrer cette maladie qui fait de gros dégâts dans les ruchers.

Vous avez besoin d'un conseil sanitaire, vous suspecter une maladie dans vos ruches, contactez votre technicien sanitaire. Coordonnées auprès de votre syndicat.

**Erik Burdet**



## La lutte contre varroa revisitée



Traitement à l'acide oxalique et comptage de varroas sur plaque graissée

Nous dépensons beaucoup d'énergie à combattre le varroa mais c'est l'ennemi numéro un de l'apiculture. Cette année nous observons que les schémas classiques de traitement avec des médicaments disposant d'une AMM (autorisation de mise sur le marché) dans bien des cas sont devenus inopérants.

Nous vous proposons donc de vous faire aider par les abeilles :

- Dans nos ruchers le nombre de varroas par ruche est très variable, alors pourquoi ne pas multiplier seulement celles qui ont un comportement hygiénique, qui s'épouillent et n'operculent pas les cellules infestées par le varroa, l'empêchant de se développer. Il faudrait multiplier ces colonies. Alors que nous faisons très souvent l'inverse, une ruche très infestée va se débarrasser d'une partie des varroas en essaimant. Et en récupérant l'essaim, inconsciemment, nous multiplions les colonies peu hygiéniques.

- Pour repérer le niveau d'infestation du varroa, il faut faire un suivi avec au minimum 4 observations. Deux en comptant les varroas sur une plaque graissée à glis-

ser sous le plancher grillagé de la ruche fin mars et en octobre, une fois les lanières enlevées.

### Comptage de varroas

Deux autres en comptant les varroas présents sur 300 abeilles avant la pose des hausses et à l'enlèvement des hausses. Comptages réalisés soit avec du sucre glace, soit avec un mélange d'eau et d'alcool, soit en anesthésiant des abeilles. Ces techniques sont simples, mais à faire correctement (des formations sont proposées par vos structures apicoles). Si sur ces deux contrôles vous constatez une trop forte infestation, il faudra faire en urgence un traitement flash pour tuer les varroas sur les abeilles. Il n'y a aucun

intérêt à mettre des hausses ou d'hiverner des ruches sur-infestées car la mortalité de la colonie serait programmée.

- L'idéal est de veiller à ne jamais avoir plus de 1% de varroas dans une ruche. Pour y parvenir, en priorité on aura recours aux biotechniques :

- Destruction du couvain de mâle. Lorsque les abeilles font de la cire, à la floraison du cerisier, nous mettrons un cadre de hausse à la périphérie du couvain, les abeilles ne construiront sous le cadre de hausse que des cellules de mâles. Dès son operculation, il sera éliminé et vous aurez ainsi piégé 30 % des varroas.

- Encagement de reine. Début juillet vous mettez la reine dans une petite cage, Scalvini par exemple. La reine continue à pondre mais le couvain n'allant pas à terme, le varroa ne peut se développer. Un dégouttement à l'acide oxalique sera fait à 24 jours c'est-à-dire quand il n'y aura plus de couvain et un deuxième à 28 jours. Les traitements flashs, les dégouttements vont tuer les varroas sur les abeilles ce qui permettra de diminuer l'infestation. Vous réaliserez les dégouttements en utilisant un médicament avec AMM, Apibioxal, Oxybee ou VarroMed. Ces acides ne laissent aucun résidu dans la ruche et ont plus de 90% d'efficacité en l'absence de couvain.

Bernard Verneyre

### Récapitulatif des seuils limites

	Lecture sur le lange	Comptage sur abeilles
Fin mars	Inférieur à 3/ jour	
Avril avant pose des hausses		Inférieur à 1%
Juillet récolte des hausses		Inférieur à 2%
Novembre après les traitements	Inférieur à 0,5/jour	

## Aethina tumida : apprenez à le reconnaître



Arrivé en Italie en 2014, Aethina tumida, le petit coléoptère des ruches, n'a pas pu être éradiqué. Il y a désormais un vrai risque sanitaire qu'il arrive en France par des

importations d'abeilles ou de reines non contrôlées notamment. Ce serait un désastre apicole pire que Varroa destructor ou la loque américaine. Aethina tumida détruit les cadres de ruches et fait fermenter le miel le rendant inconsommable. Il est donc important que chaque apiculteur sache l'identifier. S'il arrivait en France, la seule chance de l'éradiquer serait de le détruire dès son arrivée, avant qu'il ne prenne son envol vers d'autres ruchers.

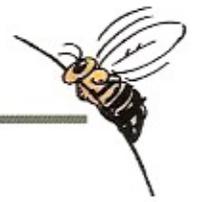
**Adulte** : De 5 à 7 mm de long. Couleur brun à noir. Se déplace très rapidement. Se cache dans les alvéoles et les recoins.

**Larve** : Environ 1 cm de long à maturité. Couleur blanc crème.

**Œufs** : Pondus en grappe. Dans les alvéoles ou recoins ;

Vous avez un doute, contactez votre Technicien sanitaire apicole.

Erik Burdet



## Stratégie de traitement anti varroas proposée pour 2020 par le GDSA 38



Les traitements qui vous seront proposés par le GDSA en 2020.

Rappelons que le GDS section apicole ne propose que des traitements disposant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) dont l'efficacité et la nocivité sur les abeilles ont été testées. Ces dernières années une grande majorité des apiculteurs de l'Isère a utilisé l'APIVAR. Ce traitement à base d'amitraz se présente sous forme de lanières qui libèrent de manière prolongée la matière active permettant de réduire fortement la population de varroas.

Cela étant, il est constaté depuis plusieurs années un début de résistance des varroas, ce qui a conduit dans un premier temps à un allongement de la durée d'application passant de 6 à 8 puis de 8 à 12 semaines.

C'est pourquoi, compte tenu de ce constat, le GDSA vous proposera pour l'année 2020 de traiter vos ruches avec des lanières d'APISTAN. Ce traitement à base de tau-fluvalinate, a été beaucoup utilisé pour lutter contre le varroa jusqu'aux années 90. Son abandon, au profit d'APIVAR, a été déclenché par la résistance développée par le varroa contre le tau-fluvalinate.

Toutefois sa faible utilisation depuis de nombreuses années en Isère a permis à la molécule "tau-fluvalinate" de retrouver une efficacité certaine.

Il est donc possible aujourd'hui de réutiliser ce traitement dans la lutte anti varroas et de l'intégrer dans notre stratégie pluriannuelle de lutte. La mise en œuvre de ce traitement est aussi simple que l'APIVAR.

Son utilisation pendant une année, en alternance tous les 4 ou 5 ans avec APIVAR, est de nature à réduire sensiblement la montée d'une résistance des varroas face à APIVAR. Pour que cette alternance ait toute son efficacité, il faut



qu'elle couvre un territoire étendu : vous devez utiliser APISTAN sur tout le rucher.

Il sera toujours possible de se procurer de l'APIVAR, notamment pour les apiculteurs ayant leurs ruchers près de zones de culture de fruitiers, ou la molécule "tau-fluvalinate" est utilisée en arboriculture et peut donc sur ces zones maintenir une certaine résistance des varroas à l'APISTAN.

Pour les ruchers en traitement bio, il sera également proposé l'APILIFE VAR. Enfin dans le cadre d'une stratégie de lutte en bithérapie, avec traitement hivernal fortement recommandé, 3 produits pour les traitements à base d'acide oxalique vous seront proposés : APIBIOXAL, OXYBEE, VARROMED.

### Vos commandes en mars

Comme en 2019, une seule campagne de distribution de traitement aura lieu en 2020. Afin que vous puissiez évaluer vos besoins et faire votre choix, le bon de commande de médicament vous sera transmis suffisamment tôt (fin mars 2020) et sera accompagné d'une note explicative détaillée sur les modalités d'utilisation des différents traitements et sur les stratégies de lutte recommandées par le GDS pour 2020.

En conclusion rappelons que la lutte contre le varroa ne peut être efficace que si elle est pratiquée collectivement. Quelle que soit la méthode ou les molécules utilisées il est impératif que tous nous luttons contre le varroa.

Claude Delaire

**Rappel :** seuls les apiculteurs qui adhèrent au GDSA peuvent avoir accès à ce panel de traitement contre la varroase.

## Participez à l'Assemblée générale du GDS Apicole

C'est une belle journée qui s'annonce le samedi 14 mars prochain. A l'occasion de l'assemblée générale du GDSA, le conseil d'administration invite tous les apiculteurs adhérents à une conférence sur la "bonne conduite d'un rucher en 2020".

Sur une durée de 2 heures, le Docteur vétérinaire Simon Charasse spécialiste Abeilles, qui a notamment conduit la lutte contre les foyers de loque américaine en Oisans, expliquera comment optimiser la conduite d'un rucher en tenant compte du

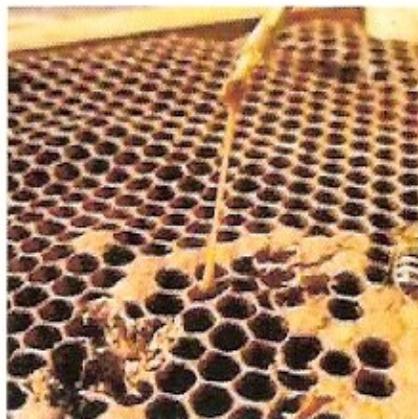
varroa, des maladies et du changement climatique. Avant cette conférence, un repas bio entre apiculteurs vous est proposé ainsi que le bilan 2019 du GDSA et un point d'actualité sur *Aethina tumida* et le frelon asiatique en Isère.



## Dans l'Oisans plan de lutte contre la loque américaine



La loque américaine se propage d'un rucher à l'autre.



Grâce aux visites organisées dans le cadre du PSE (Programme Sanitaire d'élevage) mis en place par le GDS apicole de l'Isère, l'avancée de la loque américaine a pu être maîtrisée dans l'Oisans. Tout commence en juillet dernier dans le secteur de Vaujany. Deux techniciens sanitaires apicoles et un vétérinaire mandaté par la DDPP traitent un cas de loque américaine découvert précédemment dans le cadre des visites du PSE. Dans la zone de surveillance définie, un nouveau foyer est découvert dans une ruche vide et ouverte ! La loque est une maladie très contagieuse. Sa forme de résistance, la spore, peut rester présente pendant des années dans les vieux cadres de couvain qui n'auraient pas été détruits par l'apiculteur. Le pillage, la dérive, l'arrivée d'un nouvel essaim, qu'il soit sauvage, ou enruché par l'apiculteur sans un nettoyage approfondi de la ruche au préalable, sont autant de risques de propagation de la maladie, souvent mortelle pour la ruche.

En septembre, dans une autre vallée, celle du Vénéon, un apiculteur pensant avoir la loque est orienté par son Technicien sanitaire apicole vers l'organisation OMAA. Très vite un vétérinaire se déplace, le TSA

apporte sa connaissance du terrain et des apiculteurs.

Le premier cas étant détecté positif suite à une analyse de laboratoire, un périmètre de surveillance est alors défini, plus de 30 apiculteurs seront visités et 125 ruches minutieusement auscultées.

### 125 ruches auscultées

Grâce à ces investigations 5 cas de loques seront découverts, ainsi qu'un rucher abandonné, très infecté. Les colonies atteintes ont été détruites, désinfectées ; certaines ruches brûlées. Les apiculteurs concernés seront indemnisés sur facture, s'ils rachètent des colonies. Le rucher abandonné est en cours de destruction.

Mais ce n'est pas fini : la vigilance sera de mise ce printemps car de nouveaux foyers de loque américaine en sommeil peuvent se réveiller. Le GDSA organisera une réunion d'information à l'intention des apiculteurs du secteur de l'Oisans le vendredi 24 janvier à 14h30 à Bourg d'Oisans (salle polyvalente).

C'est grâce au réseau des techniciens sanitaires apicoles, des vétérinaires de la DDPP et de l'OMMA que la loque pourra être traitée dans l'Oisans.

Anne Girard

## LA LOQUE AMÉRICAINE

**Quelques signes :** Couvain en mosaïque. Larves "filantes". Opercules de couleur différente, certains troués, rongés, d'aspect humides, grasieux. Odeur de "colle de poisson", peu d'activité au trou de vol en état avancé.

**Maladie très contagieuse :** "nettoyage" difficile par les abeilles. Pillage de ruches. Furetage de colonies mortes. Matériel apicole non désinfecté. Déplacement de ruches.



## Frelon Asiatique Piégeage de printemps



C'est désormais une certitude. Le frelon asiatique est présent dans l'ensemble du département de l'Isère. Cantonné l'an dernier dans le nord Isère, le sud Grésivaudan et le Pays Voironnais, il a été détecté cette année dans l'agglomération Grenobloise, un nid a été détruit.



### Recrudescence attendue

En 2019 le nombre de signalements de nids a toutefois été moins important qu'en 2018. Le printemps froid et pluvieux a tué de nombreuses fondatrices et détruit des nids primaires, mais ce n'est qu'une accalmie. Il faut s'attendre à une nouvelle progression en 2020 puisque les fondatrices nées cette année construiront leur nid au printemps.

Pour lutter contre le frelon asiatique, le GDSA préconise deux actions : un piégeage de printemps pour éliminer un maximum de fondatrices et un piégeage sur les ruches en été en cas d'attaque seulement.

Concernant le piégeage de printemps, tous les apiculteurs du GDSA doivent le mettre en œuvre, même si vous ne pensez ne pas être concerné. Un nid dans votre commune, mais non identifié, a pu abriter jusqu'à 300 fondatrices.

### Les pièges

Les pièges sont en vente dans vos syndicats à moins de 5 euros. Vous pouvez aussi les confectionner vous-mêmes. Chaque apiculteur doit poser au minimum 5 pièges avec en appât une solution sucrée. Les pièges seront posés dans un périmètre de 500 mètres autour des nids de 2019, ou en l'absence de nids, à proximité d'une source de nectar (cerisier par exemple).

Il faut respecter la période de pose entre la mi-avril et le 20 mai (date à confirmer). En dehors il est inutile de piéger.

La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Une fondatrice piégée, c'est un nid en moins près de chez vous.

Erik Burdet